



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16
Télécopie : 04 90 05 56 43
mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 27 FEVRIER 2023

A 18h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, M. BORDE, Mme BERNARD, M. CHOMETTE, Mme BRAZARD, M. JEAN, M. CHEMIN, M. DEVAUX, M. TRIBOLLET, Mme BELLANDE, Mme MALIVEL

Absents excusés : Mme THIERRY pouvoir à Mme. BERNARD, Mme GRAS et M. BERGERON

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité

Mme le Maire passe à l'ordre du jour, elle présente les 2 décisions:

► Elle a validé la proposition d'honoraires de M. Michel ROUX pour la création de la casquette brise soleil à l'Ecole pour un montant de 4200.00 €HT

► Elle a validé la proposition d'honoraires de la société BESM pour l'étude technique pour la création de la casquette brise soleil à l'Ecole pour un montant de 1960.00 €HT

Puis elle donne la parole à M. Gérard DEBROAS pour la présentation des nouveaux comptes financiers uniques qui regroupent les comptes administratifs et les comptes de gestion 2022 à compter de 2023.

1/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 MAIRIE

Mr Debroas présente les 2 sections :

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	2 223 045.19 €	994 271.56 €	
Recettes	2 557 781.07 €	705 441.43 €	
Résultat exercice 2022	334 735.88 €	-288 830.13 €	45 905 .75 €
Report 2021	252 716.61 €	80 471.14 €	333 187.75 €
Total cumulé	587 452.49 €	-208 358.99 €	379 093.50 €
Reste à réaliser dépenses		-539 773.08 €	
Reste à réaliser recettes		484 976.12 €	-54 796.96 €
Solde 2022	587 452.49 €	-263 155.95 €	324 296.54 €

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 587452.498 €. Il faut relativiser le chiffre, car nous avons gardé 252 716.61 € en fonctionnement sur l'excédent de 2021.

Il va falloir être beaucoup plus vigilants sur les dépenses, notamment sur les dépenses à caractères général, eau, électricité, fournitures....

Lionel TRIBOLLET précise qu'il va falloir vraiment apprendre à économiser l'eau.

Gérard DEBROAS mentionne que le gouvernement a décidé pour 2023 d'augmenter la valeur locative de 7.1 %. La taxe foncière va augmenter automatiquement même si les conseillers municipaux ne changent pas les taux.

En investissement il y a un déficit de 263 155.95 € (des subventions ne sont pas encore encaissées). L'excédent global pour 2022 pour 324 296.54 €

	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat Exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Fonctionnement	826 046.78 €	573 330.17 €	334 735.88 €	587 452.49 €
Investissement	80 471.14 €	0	-288 830.13 €	-208 358.99 €
Résultat cumulé	906 517.92 €	573 330.17 €	45 905.75 €	379 093.50 €

Résultat 2022	379 093.50 €
Reste à réaliser net	<u>54 796.96 €</u>
	324 296.54 €

2/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 -PARKING DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	209 778.17 €	103 630.99 €	
Recettes	244 184.02 €	194 423.54 €	
Résultat exercice 2022	34 408.85 €	90 792.55 €	125 201.40 €
Report 2021	91 570.55 €	273 764.22 €	365 334.77 €
Solde exercice 2022	125 979.40 €	364 556.77 €	490 536.17 €
Reste à réaliser dépenses	0	-360 780.55 €	-360 780.55 €
Total cumulé	125 979.40 €	3776.22 €	129 755.62 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 125 979.40 €. L'excédent de la section d'investissement est de 3 776.22, l'excédent global 2022 est de 129 755.62€ Des travaux pourront être réalisés sur la partie haute du parking des ocres.

3/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 -CONSERVATOIRE DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	40 864.15 €	57 284.96 €	
Recettes	58 965.59 €	22 082.06 €	
Résultat exercice 2022	18 101.44 €	-35 202.90 €	-17 101.46 €
Report 2021	2 291.02€	-771.06 €	1 519.96€
Solde exercice 2022	20 392.46€	-35 973.96 €	-15 581.50 €
Reste à réaliser Dépenses	0 €	-376 550.00 €	-376 550.00 €
Reste à réaliser Recettes		412 523.95€	412 523.95 €
Total cumulé	20 392.46 €	-0.01€	20 392.45 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 20 392.46 €, il y a un déficit de 35 973.96 € à la section d'investissement, l'excédent global 2022 est de 20 392.46 €. Cet excédent correspond au remboursement par l'assurance des dégâts d'août 2022 avant le mandatement des factures, qui ont été payées en janvier sur le budget 2023. Pierre CHEMIN demande s'il ne serait pas possible de mettre des volets métalliques moins lourds et plus pérennes.

4/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022- REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	26 662.03 €	0€	
Recettes	12 646.46 €	0€	
Résultat exercice	-14 015.57 €	0€	-14 015.57 €
Report 2021	13 849.16 €	57 862.38 €	71 711.54 €
Solde exercice 2022	-166.41 €	57 862.38 €	57 695.97 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	-166.41€	57 862.38 €	57 695.97 €

Le déficit de fonctionnement est de 166.41 € en ajoutant l'excédent de la section d'investissement de 57 862.38 €, l'excédent global 2022 est de 57 695.97 €.

5/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 –COMMERCE FICHOU

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	7 255.48 €	3 889.28 €	
Recettes	7 459.28 €	14 454.75 €	
Résultat exercice	203.80 €	10 565.47 €	10 769.27 €
Report 2021	9 297.21 €	12 441.77 €	21 738.98 €
Solde exercice 2022	9 501.01 €	23 007.24 €	32 508.25 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	9 501.21 €	23 007.24 €	32 508.25 €

L'excédent de fonctionnement est de 9 501.21 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 23 007.24 €, l'excédent global 2022 est de 32 508.35 €. Cet excédent financera les travaux pour refaire la façade.

Une réunion est programmée pour inviter les commerçants ouverts à l'année afin d'étudier les aides que la commune pourrait leur apporter.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle. Gérard Debroas prend la présidence de la réunion. Les conseillers municipaux votent à l'unanimité les comptes financiers uniques de 2022. Mme le Maire revient, remercie M. Debroas pour toute cette présentation et reprend l'ordre du jour

6/AVIS SUR LE PROJET DE DOSSIER DE PRESENTATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION

Les conseillers municipaux donnent à l'unanimité un avis favorable sur le Plan de Prévention du Risque Inondation du Calavon Coulon Amont. Il a été prescrit par arrêté de M. Le Préfet le 23 juillet 2002. Son élaboration sur le bassin amont a fait l'objet d'une association étroite entre les services de l'Etat (DDT) et les collectivités concernées, ainsi que d'une concertation avec la population entre novembre et décembre 2019. Le dossier doit, maintenant être soumis à l'avis des communes et des personnes publiques concernées en application de l'article R 565-7 du Code de l'Environnement. Mme MALIVEL viendra en Mairie le consulter

7/APPROBATION DE LA RECONDUCTION DE LA DUREE ET AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL A MME GERVAIS-DUCAU

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le renouvellement du bail professionnel à Mme GERVAIS épouse DUCAU à compter du 01 mai 2023 pour une durée de 6 ans ainsi que l'avenant lui permettant l'usage d'agence immobilière pour un loyer de 412 € par mois.

8/APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA CREATION D'UNE ARTOTHEQUE DU LUBERON ENTRE LA COMMUNE DE ROUSSILLON ET L'ASSOCIATION PABLO

L'association de PABLO a créé une artothèque du Luberon. Cette artothèque a vocation à diffuser et faire connaître l'art contemporain d'une façon particulière en prêtant des œuvres originales aux particuliers.

Cette association va s'appuyer sur le réseau des médiathèques du Calavon pour diffuser les œuvres d'art à l'ensemble de la population intéressée, suivant le modèle de prêt des bibliothèques. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention entre l'association Pablo et notre commune afin que notre médiathèque propose cette nouvelle offre à ses adhérents.

9/APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention de prestation de service de la fourrière automobile entre la SALT Dépannage VIAU et la commune de Roussillon pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/2023.

10/APPROBATION DE L'AVENANT N°1 LOT 3 LOGEMENT AVENUE DE LA BURLIERE

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 1 Lot 3 (électricité) pour 1 257.24 € pour une intervention au niveau du garage

11/APPROBATION DE L'AVENANT N°2 LOT 2 SERRURERIE TRAVAUX SENTIER DES OCRES

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 2 pour le lot 2 menuiserie suite à l'ajout d'une vitrine d'affichage pour l'écomusée pour 650 €

12/SUBVENTION SUITE AU SEISME EN TURQUIE ET SYRIE

Après échanges les conseillers municipaux décident à l'unanimité de verser une subvention de 500€ pour aider les habitants suite au séisme en Turquie et en Syrie

Mme le Maire informe les conseillers municipaux :

► La Maison N° 51 avenue de le Burlière (maison Bianciotto) est terminée. L'évaluation était de 67000 €. Les travaux ont couté 62 000 €.

► Le recensement est terminé, la population est de 1335 habitants. Le chiffre a légèrement augmenté par rapport à 2017. Le nombre de résidences secondaires est passé de 38% à 41.5 %.

► Le goûter pour les personnes du 3^{ème} Age est prévu le samedi 01 avril à la salle des fêtes

► Une demande de dotation équipement des territoires ruraux a été déposée pour le centre médical site de l'IGN.

► Une demande de dotation de soutien à l'investissement local a été déposée pour la casquette et l'isolation du l'ancien CLSH qui va devenir le bureau de la Directrice de l'école et une pièce supplémentaire pour des activités scolaires.

► L'ancien local de l'IGN va être mis à disposition de différentes associations, du CCFF et du futur Foyer Rural pour des activités.

► L'ancien cabinet de kinésithérapeute sera attribué aux agents du centre social et l'ancienne annexe du centre social sera transformé en logement.

► La commune a gagné le procès contre les personnes qui avaient attaqué le PLU. Le projet des Huguets va pouvoir redémarrer dans la limite de 12 logements.

Mme Malivel présente le projet du PNRL sur les zone humides, nombreuses sur notre commune et indispensables pour la biodiversité

M. Lionel TRIBOLLET rappelle la séance ciné débat le 02 mars à 18h30 à la salle des fêtes sur le documentaire « Faim de terres »

Il s'interroge sur la mobilité douce au niveau de notre commune et le manque de stationnement pour les vélos dans le village. Il propose de faire une visite à vélo pour appréhender l'agglomération autrement.

La séance est levée à 20h 05mm.